



SENATORIALES 2011

Le 22 novembre 2010

Cher(e) Camarade,

Le 2 décembre prochain, tu seras amené(e) à voter pour la liste des sénatoriales que notre Parti présentera en septembre 2011 au suffrage des « grands électeurs ».

Tu le sais, depuis sa création, la majorité du Sénat est détenue par la droite et son mode de désignation augmente cet état de fait. Mais depuis plusieurs scrutins, les socialistes, verts, communistes et radicaux ont renforcé leurs positions en gagnant des communes, des conseils généraux et régionaux.

Avec le renouvellement partiel de 2011, il pourrait y avoir un véritable « tremblement de terre » avec la conquête du Sénat par la gauche.

Et notre fédération peut y contribuer activement en faisant élire 3 sénateurs. Comment ?

La Seine Saint-Denis va élire 6 sénateurs à la proportionnelle. En rassemblant sur notre liste nos partenaires d'Europe Ecologie-Les Verts à la 2^{ème} place et les Radicaux de Gauche à la 5^{ème} place, nous voulons réunir les conditions indispensables et nécessaires à la conquête d'un troisième siège.

La liste proposée à ton vote a remporté une large adhésion (63 pour – 1 abstention) lors du Conseil fédéral qui s'est réuni le 15 novembre dernier. C'est une liste renouvelée que nous te proposons de soutenir. Elle est composée d'élus, femmes et hommes, qui connaissent parfaitement les collectivités locales et qui défendent au quotidien l'avenir de la Seine-Saint-Denis.

1. Gilbert ROGER

Maire, 1^{er} Vice-président du Conseil général

Bondy

2. Réserve Europe Ecologie-Les Verts

3. Claude DILAIN

Maire, Président de l'Association villes et banlieues de France

Clichy-sous-Bois

4. Evelyne YONNET

Conseillère générale, Première adjointe au Maire

Aubervilliers

5. Réserve PRG

6. Khady DIENG

Adjointe au Maire

Aulnay-sous-Bois

Nous serons une véritable force d'appui au Sénat pour l'ensemble de nos élus (es) locaux.

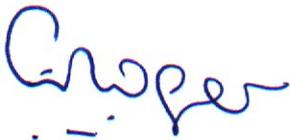
Avec le projet de loi de réforme territoriale adopté par le Parlement, le gouvernement vient de porter un coup fatal aux collectivités. La suppression de la clause générale de compétences limitera les financements des départements et régions, c'est donc une véritable régression territoriale orchestrée par le gouvernement.

Nos trois priorités :

1. L'écoute et la prise en compte des intérêts des collectivités territoriales et de ses élus.
2. La défense des collectivités locales et de ses habitants face à un gouvernement brutal
3. Une information sur nos travaux et débats auprès des acteurs locaux

A toi d'engager pour les 6 années du mandat à venir (2011-2017) une équipe de parlementaires représentatifs de notre territoire qui saura agir pour défendre nos valeurs et nos idées à quelques mois de la présidentielle. Ce sera un signe fort.

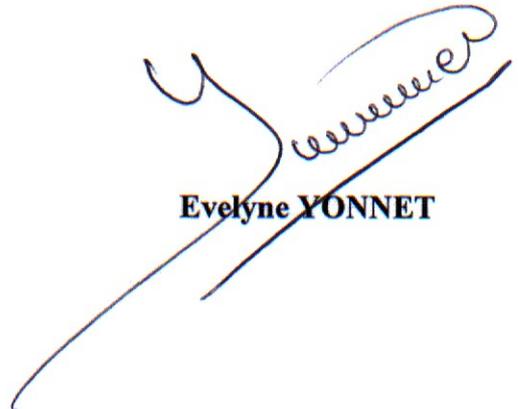
Le 2 décembre prochain, avec ton vote, tu confirmeras cette adhésion à nos principes.



Gilbert ROGER



Claude DILAIN



Evelyne YONNET